

# Certification environnementale des exploitations agricoles : Coopératives en route vers la HVE formation

Jeudi 11 juin 2020 à Salon de Provence (1 journée)

## Objectifs :

- Découvrir la structuration de la démarche
- Identifier les principes directeurs de la certification environnementale
- Détecter les axes principaux de progrès sur l'exploitation
- Encourager le calcul des indicateurs HVE
- Identifier les besoins d'accompagnement

## Programme :

### 1. Introduction : La notion de certification environnementale

- Origine et objectifs de la démarche
- État des lieux
- Aides financières

### 2. Les principes du référentiel HVE

- Les 3 niveaux de certification
- Les équivalences<sup>2</sup>
- La délivrance et les contrôles
- Certification individuelle ou dans un cadre collectif
- La communication
- Parties prenantes et acteurs

### 3. Les Bonnes pratiques de la Haute Valeur Environnementale

- Préservation de la biodiversité
- Stratégie phytosanitaire
- Gestion de la fertilisation
- Gestion de la ressource en eau

### 4. Accompagnement à la certification

- Parcours et partenaires

**Intervenant :** Stéphanie COSTA Ingénieurs Conseil Coop de France Alpes-Méditerranée

## Méthode pédagogiques & documents remis :

**Outils :** Diaporama (PPT), paper board, documents internes

**Méthodes pédagogiques :** Apport théorique, cas pratiques, discussions, Document remis : Livret stagiaire

**Moyens pour suivre l'exécution de la formation :** feuille d'émargement et attestation de formation

**Moyens évaluation des connaissances :** exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

La pédagogie est interactive. Elle est établie comme suit : 40% de théorie et 60% de pratique. Chaque sujet est traité de façon théorique puis mis en situation en groupe et/ou individuellement. Des exercices et des jeux ludiques permettent de mettre en pratique et d'ancrer durablement les nouvelles connaissances.

## Public :

**Salariés :** Directeur de coopératives, Responsable QHSE, Technicien de coopératives

**Administrateurs :** Président et membre du conseil d'administration

**Prérequis :** Aucun

---

Construisons en commun l'avenir de chacun

[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -

Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975

N° organisme de formation : 93130483113 - Coop de France Alpes Méditerranée référencé sur Datadock

# Certification environnementale des exploitations agricoles : Coopératives en route vers la HVE formation

Jeudi 11 juin 2020 à Salon de Provence (1 journée)

## Tarifs :

Administrateurs	Adhérent	Éligible Vivea	285€ HT / jour / Stagiaire + 115€ HT/jour / stagiaire pris en charge par Vivéa
		Non éligible Vivea	400€ HT /jour / Stagiaire
	Non Adhérent	Éligible Vivea	385€ HT / jour / Stagiaire + 115€ HT/jour / stagiaire pris en charge par Vivéa
		Non éligible Vivea	500€ HT /jour / Stagiaire



## Anciennement Catalog TPE

Prise en charge à 100% des coûts pédagogiques pour les entreprises de moins de 50 salariés (Inscriptions obligatoire via le site OCAPIAT)

# Certification environnementale des exploitations agricoles : Coopératives en route vers la HVE formation

Jeudi 11 juin 2020 à Salon de Provence (1 journée)

## Bulletin d'inscription

À retourner à : [cfleury@coopdefrance-alpesmediterranee.coop](mailto:cfleury@coopdefrance-alpesmediterranee.coop) avant **le 29 mai 2020**

Entreprise/Coopérative : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Personne à contacter au sein de la coopérative : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... EMail : .....

Stagiaire	Statuts
Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : ..... ..... Mail : ..... .....	<input type="checkbox"/> Salarié adhérent <input type="checkbox"/> Salarie non adhérent
	<input type="checkbox"/> Administrateur Adhérent Éligible Vivea : Code postal du domicile : ..... Date de naissance : .....
	<input type="checkbox"/> Administrateur Adhérent Non Éligible Vivea
	<input type="checkbox"/> Administrateur Non Adhérent Éligible Vivea : Code postal du domicile : ..... Date de naissance : .....
	<input type="checkbox"/> Administrateur Non Adhérent Non Éligible Vivea

### Facturation de la formation :

A votre entreprise

A votre OPCO

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire

.....

Fait à..... Le ...../...../2020

Signature :

### **Formation** : conditions générales de vente <sup>1</sup>

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.

Notre référent Handicap se tient à votre disposition pour l'accueil et le déroulement de votre formation.

<sup>1</sup> Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.

**Construisons en commun l'avenir de chacun**

[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -

Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975

N° organisme de formation : 93130483113 - Coop de France Alpes Méditerranée référencé sur Datadock